Tabac manufacturé de la Virginie.

LES soussignés agents pour la vente des tabacs fabriqués de la Virginie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de marques choisies, qu'ils offrent en vente en gros ou détaillans aux prix des manufactures, savoir:

James Thomas, Jr's	"El Dorado et Virgin El Dorado Natatel,"
do	"Virgin Gold Leaf,"
do	"Nectar Leaf,"
do	"W. V. Walsh 1/2 lbs,"
Ashby Thomas	"Extra Honey Dew 5s,"
Langhorne & Sons	"J. M. Stanard lbs,"
do	"Extra Fine Gold Leaf,"
Langhorne & Co's	"Jones & Warren 5s,"
do	do 8s,"
do	"S. & B. Green 8s,"
Hardgrove's	"Robert Gunn 5s,"
do	"W. Barrow, 1/2 lbs,"
do	"Hardgrove's 1/2 lbs,"
S. S. Myers & Co's	"Super Super C. C.,"
Henry & Pleasants	"Common Honey Dew lbs"
C. P. Ward's	"Premium Pound Lump,"
James Saunders'	"Harry of the West lbs,"
do	"A. M. Waddill lbs,"
P. Robinson's	"Russell & Robinson 5s,"
do	"Keene R. & Co. 5s,"
do	"D. J. Burr lbs,"
do	"Esmeralda lbs,"
do	"Robinson Extra lbs,"
R. A. Mayo's	"Honey Dew lbs,"
M. Woodson's	do
J. A. Abey's	"Better Still 5s,"
D. Michie's	"Extra No. 1, 85,"
D. M. Branch's	"Better Still No. A. lbs,"
do	"Sun Cured, "
do	"Kinpoe, 5s,"
do	"Keinder, Oronoko, lbs,"

Ainsi que plusieurs autres qualités, en boites, demi quarts do et huitiemes.

BRIDGES & MACMURDO,
31 ... 55 rue du Camp

Charrues et Quincaillerie.

LES soussignés agents de Hall et de Ballenger, de Maysville, Kentucky, ont un magasin et reçoivent constamment, un grand assortiment de leurs célèbres charrues, en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures, savoir:

74 charrues de Hall, No. 1 sans coutre, $ 5.50
... [illegible] ...
13 Plukes do 1, 12.00
... [illegible] ...
30 charrues de Ballenger, 1 sans coutre 5.50
... [illegible] ...

AUSSI—Un grand assortiment de quincaillerie pour planteurs, savoir: chaînes, clous coupés et forgés, limes de Houts, pelles, pioches, couteaux à cannes, portes à moulins à grains, meules, et un grand assortiment de ferronnerie anglaise et américaine; huile pour machines, à lampes et de lin, esprit de therebentine, mastic, vitres et pointes, etc.

Les soussignés sont agents pour la vente des roues de Wheeling, Virginie, et ont en magasin 83 paires avec bandes et essieux en fer de 2 à 5 pouces.

HOGAN, TUREAUD & CONAND,
25 nov 29 Vieille Levée

INSPECTEURS MARINS.

LES soussignés ayant pris en société, pour leur entreprise d'inspection marine, les capitaines J. W. RIDDLE et J. LOVETT, marins de grande expérience, sont actuellement prêts à s'occuper de ... [illegible] ... marchandises ... [illegible] ...

On pourra trouver constamment le capitaine J. W. Riddle au magasin de MM. Whitney & Co., No. 25, Vieille Levée, près de l'Hotel de la Marine, et le capitaine J. Lovett, au magasin de W. H. Mitchell, No. 30, Nouvelle Levée, près la Bourse ... [illegible]

ROBERTSON & SWAIN.

Extrait des Minutes du Bureau des Assureurs, en la ville de la Nouvelle Orléans.

RESOLU, Que les membres composant ce bureau reconnaît et considèrent comme exacte toute inspection de navire, de chargement, d'amarrage etc. faite par les capitaines R. L. Robertson et R. Swain, ainsi que par leurs associés, les capitaines J. W. Riddle et J. Lovett, inspecteurs-marins.

Certifié conforme aux minutes.

GEO. C. LAWRASON,
Secrétaire du Bureau des Inspecteurs.
Nouvelle Orléans, 26 février 1849. 2 mars—2m

VINS BLANC ET ROUGE

40 barriques vin rouge St. Julien, St. Estephe et Pauillac Medoc de 1846;
50 barils vin rouge ... [illegible]
... [illegible] ...
250 caisses vin rouge St. Julien ... [illegible]

B. TALAMON.
2 mars ... 182 et 184 rue Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné—150 caisses ... [illegible] ... absinthe de Suisse ... [illegible] ...

B. TALAMON.
2 mars 182 et 184 rue Royale

F. & J. LACOSTE,
105, rue Royale.

OFFRENT à vendre en débarquement du navire Grande Zach de Bordeaux:
... [illegible] ...

d'importations antérieures
... [illegible] ...

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:
... [illegible] ...

VICTOR MAGNAN.

HAYMAN & HOLDEN ... [illegible] ...

Chs A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, rue de Chartres,
NOUVELLE ORLEANS.

WM. L. BURGESS & CO.,
Commissionnaires Expéditeurs,
No 11, Front-Levee,
NOUVELLE ORLEANS.

COSTA & Co,
SUCCESSEURS DE G. JORDA,
Importeurs de produits de la Havane,

ONT constamment en mains un assortiment général de TABACS, SUCRE et CAFÉ, qu'ils vendent aux plus bas du marché.

Front Levée, No 5.

ERNEST E. MOUGIN,
Pharmacien,
Encoignure Douane et Dauphine.

Le bureau du Dr. J. C. LANDREAUX est dans la même maison. 18 sept—1an

Médication Raspail.

J. & F. LACOSTE, 105, rue Royale, ... [illegible] ...

NOUVEAU PROCEDE
POUR LA FABRICATION DES EAUX GAZEUSES,
DE L. PINAC, Pharmacien

EAU DE VICHY, Eau de Seltz, Eau de Sedlitz, Eau ferrugineuse, limonade, etc. etc.
... enc. Orléans et Dauphine

SALON
DE CREMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient de faire l'ouverture de ses salons de Cremes à la Glace, ... [illegible] ...

LAZZARO DANCEWICH

Nouvelles Marchandises d'Automne.

C. M. SIMPSON, 24 rue de Chartres, vient de recevoir des encans de New-York, un grand assortiment de marchandises pour la saison, savoir:
... [illegible] ...
Ces marchandises ainsi qu'un grand assortiment d'autres, seront vendues à des prix très réduits.

AMANDES A LA DAME—63 balles amandes à coques tendre du Languedoc, en débarquement du navire Nerée, venant de Marseille, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
19 mars 27, rue St-Louis.

MADERE.—30 quarts de pipe vin de madère imitation, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
19 mars 27, rue St-Louis.

VIN DE COTE-ROTIE—150 caisses de 12 bouteilles vin vieux de Côte-Rotie, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
14 mars 27, rue St-Louis.

LE soussigné fera lundi 26 mars courant, l'ouverture de mille pièces batiste d'Ecosse à carreaux, ... qu'il vendra en détail à 16 cents la verge, cette marchandise provient des meilleures manufactures françaises. D. B. MACARTY.
25 mars 238, rue Bourbon.

SERRURES FRANÇAISES—19 caisses serrures françaises assorties, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
26 fév 22, rue St-Louis.

MAIRIE DE [illegible]-ORLEANS,
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Séance du Lundi, 9 avril 1849.
Ordonnance
Concernant les personnes aliénées.

La Municipalité No Un décrète ce qui suit:

Attendu que par la 11ème section d'un acte de la Législature intitulé: "Acte pour établir un hospice des aliénés," approuvé le 5 mars 1847, il est ordonné que toutes les fois que sur la pétition et le serment de tout individu que ce soit, il aura été mis à la connaissance du juge de district, où la dite partie réside, qu'une personne lunatique ou atteinte de folie doit être transportée et enfermée dans l'hospice des aliénés de cet Etat, il sera du devoir du dit juge de District de lancer un mandat ordonnant la comparution par devant lui de la dite personne lunatique ou atteinte de folie; et après une enquête convenable des faits et circonstances du cas, si, dans son opinion, la dite personne lunatique ou atteinte de folie doit être transportée ou enfermée dans le dit hospice des aliénés, il donnera l'ordre écrit au Shérif de la Paroisse, dans laquelle réside la dite personne lunatique ou atteinte de folie, de la faire transporter au dit hospice des aliénés. Et pour les services qu'il rendra ainsi, le dit Shérif aura droit de demander les mêmes frais que la loi alloue pour le transport des criminels condamnés au pénitentiaire de l'Etat, lesquels frais lui seront payés du trésor de la paroisse, sur l'ordre du juge de District; paiement lui sera également fait de toutes les autres dépenses occasionnées provisoirement par le transport du dit aliéné devant le dit juge de District, et le dit juge de District pourra ouïr en chambre le cas proposé et le décider sommairement.

Attendu que par la quatrième section de l'acte de la même législature, approuvé le 13 mars 1848, intitulé acte supplémentaire à l'acte établissant un hospice des aliénés, il est ordonné:

Que toute personne reçue dans l'hospice comme aliénée, devra payer au moins dix piastres par mois, à moins que le jury de police de la paroisse d'où vient la dite personne ou le Conseil Municipal si elle vient d'une ville ou cité, ne certifie qu'elle est indigente.

Article 1er—Le Maire de la ville est autorisé à prendre avec les administrateurs de l'Hôpital de Charité, les mesures nécessaires pour se procurer des appartements dans le dit hôpital destinés à recevoir temporairement les personnes indigentes et atteintes de folie ou inconnues et sans asyle qui lui seront à la paix publique.

Art. 2.—Il sera du devoir du recorder, auquel toute cette autorité est donnée, de faire arrêter et emprisonner les personnes désignées dans l'article 1er de cette ordonnance et d'en donner avis par écrit au médecin de la Municipalité; et il sera du devoir du dit médecin de se rendre immédiatement auprès de la personne ainsi emprisonnée et de lui donner ses soins de manière à la rétablir ou la soigner jusqu'à ce que des mesures ultérieures et permanentes aient été prises à son égard.

Art. 3.—Il sera aussi du devoir du recorder, lorsqu'il lancera un ordre d'emprisonnement contre une personne indigente et atteinte de folie, de donner avis par écrit à l'avocat de la Municipalité, du dit ordre d'emprisonnement, et il sera du devoir du dit avocat de prendre immédiatement tous les renseignements qui pourront le mettre à même de connaître la condition de la personne emprisonnée, le lieu de sa naissance, s'il n'a pas des parents ou des amis que l'on pourrait informer de son arrestation; et s'il advenait que cette personne fût inconnue et dans un tel état d'aliénation mentale qu'il serait nécessaire de l'enfermer dans l'hospice des aliénés pour y recevoir les soins de cette institution, alors et dans ce cas le dit avocat, dans le plus court délai voulu par la loi, devra, au nom de la Municipalité No. Un s'adresser au juge de district de ce district, ayant juridiction dans cette affaire, et de demander tel ordre et telle autorisation nécessaires pour l'admission de la dite personne dans l'hospice établi par la loi pour le soulagement des aliénés.

Il sera en outre du devoir du dit avocat de transmettre au Maire une copie certifiée de l'ordre du juge de la Cour de District, ainsi que toutes les preuves qu'il aura pu recueillir quant à la solvabilité de la personne atteinte de folie désignée dans le dit ordre, et le Maire communiquera tous ces renseignements au Conseil à la première séance qui aura lieu après qu'il les aura reçus de l'avocat. Et le Conseil, si le cas l'exige, délivrera immédiatement un certificat revêtu de la signature du secrétaire et du sceau de la Municipalité, déclarant que la personne y désignée est réellement indigente comme l'exige le quatrième article de la loi de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 13 mars 1848 et supplémentaire à l'acte établissant un hospice des aliénés, et que cette personne, en vertu de la loi a droit à la munificence de l'Etat.

Art. 4.—Aussitôt que l'ordre et le certificat exigés par l'article 3 auront été délivrés, il sera du devoir du recorder de faire remettre la personne atteinte de folie ainsi que l'ordre du juge de district et le certificat du Conseil, entre les mains du shérif de la paroisse d'Orléans, afin que ce fonctionnaire, en vertu des lois de cet Etat, fasse conduire la dite personne atteinte de folie à l'hospice des Aliénés, établi dans la ville de Jackson dans la paroisse de Est Feliciana.

Signé JH. GENOIS, recorder.
Approuvé le 12 avril 1849.
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme. H. BIER, greffier

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Departs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No 52, rue des Magasins
28 mars—1an

A MM. LES PROPRIETAIRES, ENCANTEURS ET ENTREPRENEURS.

Passage de la Bourse No. 12, entre St-Louis et Conti.

BUREAU DE DESSIN,
Dirigé par M. A. CAHN,

Architecte, ingénieur, ancien élève de l'Ecole Royale d'arts et métiers de France.

Se charge principalement de toute espèce de dessin, de plans, projets de maisons, de machines.

Les ouvriers dont le travail a rapport au dessin, pourront y trouver les renseignements nécessaires.
13 jan—1an

Pensionnat de M. Hare.

M. HARE, A. M. T. C. Dublin, ayant loué à bail pour l'espace de 7 années, et fait soigneusement réparer le local autrefois occupé par la pension de Mme Desrayaux, situé encoignure Remparts et Bienville, ouvrira son académie, pensionnat et externat le 1er novembre prochain. M. Hare enseigne des cours de mathématiques aux élèves des hautes classes. Le pensionnat sera ouvert toute l'année. 3 oct

Académie de Mandeville.

F. McManus,
A. Dorion, } Directeurs et Professeurs
E. Lamoisnière,

CETTE institution avantageusement connue sous le rapport des études, des soins tout particuliers qu'on donne aux élèves, de la salubrité et des bains du lac, reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.

Pour le prospectus, s'adresser aux principaux libraires de la Nle-Orléans, ou à l'institution, à Mandeville, paroisse St Tammany. On a besoin d'un professeur d'anglais. 22 mars—3m

ACADEMIE DE DANSE
Dirigée d'après le dernier genre parisien.

M. P. CLISSEY a l'honneur d'informer ses amis et patrons de cette ville, qu'étant de retour de son voyage de Paris, il a recommencé ses Cours de danse, à dater du 1er novembre.

M. Clissey informe les Dames qu'il arrive directement de Paris, dont les salons sont si justement renommés pour l'élégance, et qu'il sera heureux et fier de leur enseigner les danses les plus nouvelles, les plus gracieuses et les plus fashionables, telles que Valses, Polkas, &c.

Pendant son séjour à Paris, il a eu l'avantage d'avoir quelques entrevues personnelles avec les professeurs les plus célèbres du Conservatoire et de l'Académie Royale de Musique. MM. Varin, Petit, Gerbon, Laborde et Sellerius, lui ont donné des certificats de capacité dans la science qu'il enseigne.

M. Clissey montre les danses suivantes: Quadrilles, Valses, Polkas, Valses à deux temps, Valse à cinq temps, Redowa et plusieurs autres danses élégantes qui n'ont pas encore été enseignées ailleurs qu'à Paris, et il espère que ses élèves se rendront populaire à la Nouvelle Orléans.

Les Dames qui désirent connaître ces danses nouvelles, peuvent les apprendre en très peu de temps en s'adressant à son Académie, No 18, rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune.

Les jours de leçons pour les enfants sont les lundis et les jeudis.

M. C. donnera des leçons particulières aux Dames et Messieurs de 9 heures du matin à 2 heures après-midi. Il a aussi ouvert son Académie de Danse à Lafayette encoignure Camp et St André, pour la commodité des Dames et Enfants qui demeurent loin de la ville.

Jours de classe à Lafayette, Mardis et Vendredis.

Une classe pour les Messieurs aura lieu tous les soirs de 7 à 10 heures, et sera particulièrement avantageuse à ceux qui désirent se perfectionner en peu de temps. M. C. s'engage à enseigner à danser la contredanse et à valser dans l'espace d'un mois; il donnera en même temps l'élégance nécessaire pour se présenter dans une salle de bal. Plusieurs Messieurs qui ont patronisé M. C. l'année dernière, peuvent témoigner de ses capacités.

Les tournements de tête occasionnés par la valse disparaissent dans tous les cas. 2nov—6m

DR. L. DUPERRON,
DENTISTE,
196, RUE BOURBON, ENTRE SAINT-PIERRE ET ORLÉANS,

A l'honneur de faire savoir aux habitans de la Nouvelle Orléans et des campagnes, qu'il vient de nouveau se fixer en ville d'une manière permanente. L'accueil favorable et la confiance dont on l'a toujours honoré, tant en ville que dans les paroisses, lui feront un devoir de faire tous ses efforts pour en mériter la continuation.

Son cabinet pour toutes sortes d'opérations dentaires situé à l'adresse ci-dessus, est ouvert tous les jours depuis 8 heures du matin à 4 du soir.
28 nov

JULES CARTIER,
CHIRURGIEN DENTISTE,
Rue Bourbon, 22, entre Canal et Douane.
14 dec—6m

WM. EDWARD JERVEY,
Chirurgien Dentiste de Paris,

Membre de la Faculté médicale de Paris et ex-associé de C. Starr Brewster, M. D. D. D. S. Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris; Dentiste de l'ancienne famille royale de France; Dentiste de sa Majesté l'Empereur et de la Cour de Russie, chevalier de l'ordre de Saint Stanislas et membre honoraire de la société médicale de Prusse.
Cabinet No 194, rue Carondelet. 13jan—6m

MEDECINES Françaises d'importation récente, telles que
Capsules de Raquin,
Do de Mothes,
Do d'huile Raquin,
Cachou aromatisé en boites,
Sirop de Briant,
Sirop de Lamouroux,
Elixir de Guillié,
Chlorure de Labarraque,
Gomme arabique en poudre,
Racines de réglisse et d'iris,
Zantu stibe, seigle ergoté, &c.
H. BONNABEL,
14 mars 37, rue Tchoupitoulas, enc. Natchez.

LES soussignés ayant été nommés agents pour l'une des plus grandes manufactures de papier de France, informent les imprimeurs, notaires, marchands de papiers, et le public en général, que sous peu de jours ils recevront de Bordeaux (la manufacture étant à Angoulême) un assortiment complet de papier pour l'usage indiqué ci-dessus, et qu'ils offrent à vendre à des conditions extrêmement raisonnables. Ils informent aussi le public qu'ils sont prêts à recevoir des ordres, quels que soient leur importance.
Fco DE PUENTES & CO.,
13 déc—1m 24, rue Commune.

JOHN O. WOODRUFF & Co.
MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 93, rue des Magasins
JOHN O. WOODRUFF, JAMES E. WOODRUFF
14jan

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES
A LA POMPE
AVEC [illegible] ET POSES DE FOSSES INODORES PORTATIVES.
TRIBAILLE, entrepreneur,
Passage de [illegible], No 9,
... St-Louis & Conti, Et encoignure Camp et Poydras
3aout—1an

FAIVRE, rue Conti, No. 47, ... [illegible] ... vient de recevoir par ... Hargrave et Pie IX des PIANOS de ... & PLEYEL, ainsi que des pianos ... sa fabrique ... ses relations directes il pourra vendre à des prix et des à conditions qui ne laisseront rien à désirer.

Location, Accord et réparation. 24 fév

DROGUERIE.
5 caisses manne en larmes,
1 do manne en sorte sèche et bien détachée,
100 livres essence de citron,
3 do do de roses,
4 livres essence d'amandes amères,
25 do do d'oranges,
30 do vanille,
1500 do crème de tartre,
1500 do gomme Sénégal,—nouvellement reçus et à vendre par P. CUSACHS,
28 mars encoig. des rues St Philippe et Condé.

Marchandises françaises

LES soussignés offrent à vendre (en gros seulement) en débarquement des navires Pie IX, Gironde et Hargrave, du Havre:
12 balles guinghams suisses couleurs vives,
10 do cotonnade nouveauté légères, genre coutil
2 caisses bretelles ord. façon gomme, prix variés,
2 do do gomme élastique, ord. et riches,
2 do crème de Perse, bonne qualité,
2 do moëlle de bœuf et pommade du lion,
1 do extraits d'odeurs, flacons nouveaux,
2 do parfumerie fine, nouveauté,
1 do gilets flanelle, coupe perfectionnée,
1 do flanelle cachemire supérieure,
1 do gants et mitaines filet noirs, aussi pour fillettes
1 do parapluies noirs, 20 @ 22 pouces,
3 do 28, 30, 32 et 34 pouces,
1 do rubans taffetas noir, No 5, p. chapeaux paille,
1 do pelerines brodées, mouchoirs et broderie, tou.
4 do chapeaux paille jaune, Nos 13 @ 20 garnis,
2 do do do gris do do do,
2 do do do bords doubles, assortis do,
1 do brosses à dents os et buffle, assorties,
1 do soie à coudre noire et couleur, 1re qualité,
2 do grenadines nouveauté pour robes,
1 do barège uni, couleurs assorties,
1 do maroquins noirs pour chaussures,
1 do peaux de moutons, maroquinées do,
1 do do do pour doublures,
2 do veaux cirés, qualité supérieure,
1 do taffetas gommé, séché à l'air,
1 do rubans velours, numéros et couleurs assortis,
2 do chapeaux paille Italie et à jour, nouv. p. dames
6 balles batiste d'Ecosse, nouveauté conl. claires,
1 c. gants fil d'Ecosse, pour hommes et femmes,
2 do mérinos drap d'été, pour habits,
1 do do do chaîne coton, extra-fin,
6 do jaconat imprimé, nouveauté,
1 do anneaux de rideaux Nos assortis,
2 do éventails fantaisie, assortiment complet en qualités et prix.

Tous ces articles ont droit au drawback et seront vendus à des prix très modérés par
RAVELET & FESTE,
10 fev 35, rue Chartres, au premier

Marchandises Sèches,
THOMAS BRADY,
21—rue Chartres—21.

OUVERTURE AUJOURD'HUI au magasin No 21, rue de Chartres, d'un magnifique assortiment de Modes et Nouveautés, et marchandises du pays.

Nous avons maintenant en main un assortiment des plus complets et des plus variés de toutes les marchandises appartenant à notre branche de commerce. Le stock comprend toilerie, lainages soieries et cotons de toutes les marques. Cet assortiment a été choisi avec un soin tout particulier afin d'acquérir la confiance des personnes qui voudront bien nous honorer de leur patronage.

Toutes nos marchandises sont marquées en chiffres et aux prix les plus réduits.

L'assortiment se compose en partie comme suit:
Schalls crêpe de Chine brodés (très riches);
do do do blanc unis;
do soie fantaisie Hernani;
do do do Grenadine;
do dentelles, blancs;
do barège, couleur;
do do noirs et blancs 9/4.
do carré, en dentelle noire;
do demi carré do do;
do barège noir, (frange en soie);
do barège blanc, carreaux satin;
do cachemire, uni, en couleur;
do soie de l'Inde à franges;
do 50 douzaines 1/4 zéphir tricots;
Echarpes, grenadines, hernanis et barèges;
do dentelle blanche trois yardes;
do do noire, do do;
Cravates de soie en tout genre;
Soierie noire, mattioni (beau brillant);
Satin ondé et à carreaux;
Soieries glacées, à dessins noir saillants;
do couleurs changeantes;
Poult de soie bleu, uni, waterloo, très riche;
Levantine noire, unie, très riche;
Soierie polka couleur changeante;
20 pièces glace chêne (article nouveau);
Satins, cerises, cramoisis, blancs, roses et bleu de ciel; soie noire, blanche rose, bleue, verte, paille, cerise, cramoisi, écarlate. Florence.
Robes de crêpe noir; grenadine noire; barège noir, satin à carreaux unis, très riche, barège brocard.
Grenadines imprimées très riches;
Tissus satin imprimés do;
Barèges brodés et à brocards;
Barèges à raies et carreaux satinés,
do unis, couleurs à la mode,
do rose et bleu de ciel.
Soieries, tissus roses et bleu de ciel.
Foulards—polkas très riches,
do dessins détachés,
do blancs et noirs unis,
do bleu Waterloo et feuilles blanches,
do à raies, rose et blanc, bleu et blanc, brun et blanc, pourpre et blanc.
Barèges Waterloo bleu unis.
Toiles à draps très lourdes 10/4, 11/4, 12/4.
do oreillers 5/4.
do à draps de Barnsley qualité extra.
Damassés double satiné Dumbro 5/4, 6/4, 10/4.
do serviettes do 5/8, 3/4, 7/8.
do cerabord do 6/4, 8/4, 10/4.
Coutils satinés extras.

Huit caisses contenant toutes les variétés de toile d'Irlande.

Linons en fil 5/4 et 3/4.

Toiles gauffrées, diaprées, écossaises, dito yeux de perdrix, diaprées de Russie 4/4, diaprées très large, Hollande, écru.

Toutes les marchandises vendues comme toile sont garanties fil pur et sans coton.

Cols brodés, pelerines dentelles, écharpes dentelles, shalls, dentelles, valenciennes, Maiens, dentelles Jenny Lind, dentelles Mecklins, dentelles fil d'Angleterre, bordures de bonnet pour garniture, bobinette unie, dito à dessins, 100 pièces soie en couleur, garnitures en dentelles de toutes couleurs, tous cartons dentelles noires pour garnitures, mouchoirs brodés, dito brodés en dentelles, mouchoirs tissus brodés de toutes qualités mouchoirs en fil ourlés, mouchoirs ... [illegible] ... robes en dentelles blanches, ainsi qu'un grand assortiment de dentelles et broderies.

Cotons à draps 10/4, 11/4, 12/4 écrus et blanc, dito à chemises blanchis et écrus.

Calicots anglais, dito français 4/4, dito américain; Osnaburgs, cotonnades, marbora à raies, coutil fil, dito coton, mouchoirs, mousseline, &c.

Jaconats blancs unis, nansouck, mousseline suisse en livre, dimity, mousselines, mousselines et jaconats suisses à carreaux et à raies, mousseline suisse, brodée et en batiste, mousseline de Mulhouse et de l'Inde, rubans, rubans de gaze, rubans unis en taffetas, ceintures, rubans en satin, blancs, noirs, gaze et peau en couleur, bas de coton blanc, bas de soie, gants et mitaines filets, bas de coton gris fils tours, bas en couleur, gants de soie gris, dito noirs, dito Albanaise en soie, dito en coton, chemises de peau et caleçons, gants de soie, gants de chevreau, couleurs, gants de l'Isle pour dames, gants de castor noirs, fantaisie, voiles barèges verts, boutons agate, boutons perles, épingles, aiguilles, soie à coudre, ainsi que tout ce qui constitue la lingerie. 5 caisses courtepointes de Lancastre 10/4, 11/4, 12/4.

THOMAS BRADY,
7 avril—1m 21, rue Chartres

VICTOR,
RUE ST-CHARLES, 16.

IMPORTEUR DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMERICAINES, vient de recevoir et offre à vendre, en gros et en détail, un grand assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE.

Chemises de toile—Chemises en coton à devants de toile—Chemises en coton, cravates et écharpes brodées de tous genres.

Gilets de peau, caleçons et bretelles de tous genres. Un grand assortiment de GANTS JOUVIN et autres, gants de soie, cannes, parapluies, de tous les genres. Foulards de poche et mouchoirs de toile pour hommes et dames. Brosses et peignes de toutes les espèces, boites et porte monnaie, nécessaires pour hommes et pour dames; coutellerie, etc.

Un assortiment complet de PARFUMERIE

PERRUQUES, TOUPETS et cheveux de tous genres pour hommes et pour dames. 12 dec

Fer du Tennessee.

LES soussignés agents pour les forges de MM. Hillman, Vanleer & Co. appellent l'attention de leurs pratiques, du commerce et des fabricants de bouilloires, sur leur grand assortiment de FER DU TENNESSEE, comprenant:
300 tonneaux barres plates de toutes dimensions;
10 de ronds et carrés, " "
150 do coulées, 500 feuilles de fer à bouilloires;
100 paquets de fer en feuille. Le tout garanti de première qualité et offert en vente par
PRIESTLY & BEIN,
31 janv 89 et 91, rue du Camp

Marchandises de Printemps.

LES soussignés viennent de recevoir:
Châles de barège en couleurs.
dito en gaze de fil do.
Gaze de fil do. nouveauté.
—Aussi—
Bas de coton anglais,
Cotonnade anglaise, dessin diagonal,
Ouvré en fil œil de perdrix.
A vendre à très prix par
JOHN WIGHTMAN & Co,
16 mars No. 11 rue St Charles, au premier

Marchandises pour le Marché-Mexicain.

DE FOREST & CO., 20, rue de la Douane, offrent en vente:
200 caisses indienne américaine légère, chaque caisse contient un assortiment varié et nouveau.
30 caisses indiennes anglaises, ayant droit au drawback.
25 caisses mousseline imprimée do do do
500 balles coton brun à drape (Mantas) de diverses marques.
200 caisses 4/4 cotons blancs. 12janv

Aux Marchands au Rabais.

2 caisses galon assorti du No 2 1/2 @ 20, à vendre à bas prix par
D. B. MACARTY,
28 fév 238 Bourbon.

MAISON A LOUER ET MEUBLES A VENDRE—La maison, No 70, rue Royale, sera louée à un bon locataire qui aurait besoin d'un ameublement comfortable. Les meubles sont entièrement neufs et conviennent à un établissement de pension bourgeoise, ou à une famille. S'adresser sur les lieux. 10 fév

ASSORTIMENT de Registres, Répertoires et copies de lettres, papier français de divers formats, provenant des premières fabriques de France, Albums, Agenda et Almanachs pour 1849.

Abonnement
Au Magasin Pittoresque—16me année.
A l'Echo des Feuilletons, les 2 premiers numéros viennent d'arriver.
A la Toilette, journal de modes, paraissant tous les mois.

En vente:
Correspondance de Vic. Jacquemont.
Jérôme Paturot, à la recherche de la meilleure des Républiques.
Trois mois au pouvoir par Lamartine.
Histoire des Ateliers Nationaux, par E. Thomas.
Le Fils du Diable, par Paul Féval.
Les Prisons, Histoires, Types, Mœurs et mystères.
Ateliers de Reliures, Registres et Portefeuilles.

Le soussigné ayant renouvelé en grande partie son matériel d'outils en presse, mécanique, plaques à gauffrer et fers à dorer, est à même de confection ner des reliures conformes à nos bonnes reliures de Paris.
C. GODIN,
11janv No. 132, rue de Chartres.

Marchandises Sèches.

LE soussigné offre de vendre aux marchands de la ville, un assortiment composé de:
Organdis en couleurs, Mousselines imprimées, ouvré, œil de perdrix en fil, chaussettes et bas anglais, Cotonnade anglaise, Mousselines coton batiste blanche. Cols et Chemisettes brodés, Châles de barège rayé et à carreaux, à vendre à bon marché et à des termes convenables, par
JOHN WIGHTMAN & Co.
20mars 11, rue St-Charles, au 1er.

EN débarquement des navires Laura et Edwin, venant de Bordeaux.
90 barriques vin rouge vieux, de 1844,
12 do do do St-Julien Médoc,
33 do vin blanc Haut-Sauterne,
145 barils do do,
6 quarts eau de-vie vieux cognac, H. Y. Sutton, 1821, à vendre par S. TALAMON,
10 av 182, rue Royale.

FROMAGES—4 tonneaux fromages Gruyère, 1re qualité, à vendre par B. TALAMON,
10 av 182, rue Royale.

INSTITUTION
DE Mme. DESRAYAUX.
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(Ancienne Maison de [illegible])
Rue [illegible], entre Bienville et [illegible].

CET Etablissement, qui occupait ... l'ancien temple de l'Eglise Evangélique française, et les bâtiments adjacents, (rue des Remparts, encoignure Bienville), a été transféré, en mars dernier, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Le nouveau local bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Deux cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.

Ces améliorations, jointes aux soins convenientiers apportés à l'instruction et à l'éducation des Elèves, recommandent, plus que jamais, l'Institution de Mme DESRAYAUX à la confiance des familles.

Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement le dimanche. 18jan—1an

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGE PAR Mme. DERON.
(Ancienne maison de Mme. ARPIN.)
145, rue St. Louis, entre Bourgogne et Dauphine.

MME. DERON, (née Hunt) a l'honneur d'annoncer aux familles que l'Institution dirigée par elle et anciennement fondée par Mme Arpin, étant trop à l'étroit dans les deux maisons de la rue Bourgogne où elle avait été établie, est, maintenant, transférée rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.

Le local choisi pour cet établissement est connu et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus beaux de la ville. C'est une maison vaste et commode, dans la situation la plus centrale et la plus salubre, donnant sur plusieurs jardins, avec de grands et superbes appartements, très bien aérés, soit pour les dortoirs soit pour les classes; avec une longue et large cour dallée, un préau à l'abri du soleil et de la pluie, et une spacieuse terrasse, pour les récréations.

A ces améliorations matérielles, Mme Deron ajoute des améliorations intellectuelles qui placent l'Institut St-Louis au premier rang des maisons d'éducation.—Toutes les ressources de bien-être physique et de bien-être moral que comporte un établissement de ce genre, ont reçu leurs plus grands développements dans celui de Mme Deron. L'association de la Directrice et de son mari avec la sœur et le frère de celui-ci, tous les deux voués aussi à l'instruction, forme pour cette Institution une base d'une largeur et d'une solidité rares.

Mmes. et MM. Deron s'occupent à eux quatre des études en Français, tandis que deux excellentes maîtresses d'Anglais et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés d'apprendre la langue et la littérature anglaise.

L'Enseignement Général de l'Institut St-Louis est le plus complet et le plus progressif, le plus profond et le plus brillant qui puisse être donné à des Demoiselles; il comprend quatre divisions et huit classes:—division élémentaire,—division préparatoire,—division de Belles lettres,—division de hautes études.—Cet enseignement embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent une éducation vraiment achevée: la *Lecture* et la *Grammaire*, la *Rhétorique* et la *Composition Littéraire*, la *Prosodie* et l'*Elocution*, l'*Histoire Ancienne* et du *Moyen-âge*, l'*Histoire Moderne* et *Contemporaine*, la *Géographie* et la *Cosmographie*, l'*Arithmétique* et les *Mathématiques Supérieures*, l'*Astronomie* et la *Physique Expérimentale*, la *Zoologie* et la *Botanique* (Flore Américaine), les *Elemens de la Philosophie* et les *Principes de la Logique*, l'*Etude des Langues Grecque et Latine* dans leurs rapports étymologiques avec les Langues Modernes.

Les leçons de Broderie avec celles de Dessin Linéaire et d'Ornementation sont une partie intégrante de l'Enseignement Général, et non rétribuées à part.

Aux sept classes de Mme Arpin, Mme Deron a ajouté, au-dessus de la 1ère, une section supérieure dite *classe de Distinctions*, dont elle a emprunté le nom et le programme à l'Institut de la Légion d'Honneur, (maison St Denis) où elle a été élevée et où elle a enseigné elle même.—Pour cette classe, est fait, dans une salle spéciale de l'Institut, un cours d'*Etudes Complémentaires* composé de deux leçons orales de M. E. Deron, et de deux conférences de Mmes Deron, par semaine. Ce cours peut être suivi par d'autres personnes que les Elèves de l'Institut.

Un prêtre de la Cathédrale St Louis vient dans l'établissement même présider à la direction religieuse des Enfants Catholiques, et les préparer à la première communion et la confirmation.

Les Arts d'agrément sont enseignés d'une manière supérieure. Une maîtresse de musique venant de Paris et possédant une méthode excellente et une exécution remarquable, est spécialement attachée à l'Institut pour y enseigner le piano et le chant.

Mmes Boyer et Lavillebeuvre continuent aussi de donner des leçons de piano et de harpe.

Plusieurs appartements particuliers sont mis à la disposition des jeunes personnes qui veulent terminer leurs études sans suivre les classes ordinaires et sans être dans les dortoirs.

CONDITIONS.
Pensionnaires $225
Demi pensionnaires 15
Externes—premières classes jusqu'à la 3e inclusivement 10
de et 5e classes 8
6e et 7e classes 6

Arts d'agréments payés à part.
Piano—Harpe 12
Chant 5
Danse 5
Dessin 5
29 aout.

WASHINGTON HIGH SCHOOL,
PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR
Les Jeunes Demoiselles,
SOUS LA DIRECTION DE
Mme DE LA GRACERIE
Rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine.

LA méthode suivie dans l'Etablissement ne fatigue ni l'attention, ni la mémoire des élèves. Les livres n'y sont point multipliés, et l'enseignement, rendu facile et attrayant par les efforts du professeur, est dégagé des tristes inutilités de la routine.

Deux professeurs de langue et de littérature anglaises sont attachés à l'Institution Washington.

Les études comprennent l'*Anglais*, le *Français*, l'*Italien*, les *Mathématiques*, l'*Histoire*, la *Géographie*, l'*Histoire naturelle* et la *Rhétorique*.

Les plus jeunes élèves reçoivent les élémens de l'instruction primaire.

M. de la Gracerie est chargé de l'enseignement supérieur. Il donne également ses soins à la seconde classe préparatoire.

A la demande de plusieurs familles, une quatrième classe est ouverte pour les enfans qui ne savent pas encore lire.

La musique est devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne. M. Curto, professeur honorablement placé dans l'estime publique, donne ses soins éclairés à l'enseignement de cet art. Un second professeur exerce les élèves.

Afin que les familles et le public puissent connaître les progrès des élèves, deux examens auront lieu chaque année, l'un en février, l'autre en juillet.

Mme de la Gracerie, voulant donner aux jeunes personnes qui lui seront confiées tous les soins affectueux d'une mère, ne recevra qu'un nombre fort restreint d'élèves pensionnaires.

L'instruction religieuse est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les élèves catholiques sont préparées à la première communion.

L'INSTITUTION WASHINGTON est située dans le quartier le plus sain de la ville. Les salles destinées aux classes sont vastes et bien aérées.

La Directrice invite les familles à visiter son établissement.

CONDITIONS.
Les pensionnaires paient, le blanchissage compris $20
Les élèves de la 1ère classe 8
Les élèves de la 2de classe 6
Les élèves de la 3me classe 5
Les élèves de la 4me classe 4
Le prix de la demi-pension les frais d'enseignement non compris, est fixé à 6

La musique, le dessin et la danse se paient à part.
La Directrice s'estime heureuse de pouvoir offrir aux familles les références suivantes:
MM. Dr. Mercer, MM. S. Sacé,
P. Conrey Jr, H. M. Wright.

Institution pour les deux Sexes.
(*En Anglais et en Français*)

CETTE institution établie depuis cinq ans sur la rue des Remparts, par Mr. et Mme Garrard, vient d'être transférée dans un local plus vaste et plus commode, situé rue du Quartier, No. 120, entre Bourbon et Dauphine.

A l'avenir Mr. et Mme Merrill seront chargés de la direction générale de l'établissement et des classes anglaises; et Mr. et Mme Garrard des classes françaises. Les directeurs de cette institution désirant donner plus d'extension à leurs classes, et sont pourvu de tous les objets nécessaires, tel que instruments de physique et de chimie, minéraux, mappemondes, cartes, &c. &c. Les pensionnaires vivront en famille avec les professeurs qui surveilleront leurs études, leurs récréations et leur éducation morale avec des soins tout paternels. La langue anglaise sera la langue particulière de la famille.

Les classes de Latin, Grec, Espagnol, Italien, Dessin, Peinture, Musique, et les armes, seront faites par des professeurs du premier mérite. Les parents sont invités à venir visiter l'établissement. Les classes continuent toute l'année sans interruption.

Conditions—Payable tous les mois, d'avance.

Une ECOLE DU SOIR a été régulièrement organisée dans ce même établissement, afin d'offrir aux jeunes gens qui sont employés le jour, un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires à une éducation solide. Le magnifique Télescope et autres instruments d'astronomie, dont le propriétaire fait usage, offriront des facilités pour les observations à ceux qui désireraient suivre un cours d'astronomie.
20déc—

COLLEGE D'ORLÉANS.
DIRIGÉ PAR MM. B. A. KERNAN ET LE CABOCHE,
Rue des Ursulines, 65, entre Condé et Royale.

MM. B. A. KERNAN ET LE CABOCHE, professeurs dans le collège de la Nouvelle-Orléans autrefois dirigé par M. l'Abbé Malavergne, étant maintenant les seuls propriétaires de cet établissement, se proposent de faire tous leurs efforts pour donner à ce collège tout le développement que peut comporter un établissement de ce genre. Accoutumés depuis longues années à l'enseignement, dans ce pays, ils osent se flatter d'avoir acquis l'expérience nécessaire pour donner aux élèves l'impulsion que réclament les besoins de l'époque, pour inspirer aux élèves l'amour du travail et cette morale religieuse sans laquelle les meilleures méthodes ne peuvent avoir les succès qu'il est permis d'en attendre. C'est par la moralisation que nous prétendons conduire nos élèves à l'amour de l'étude.

La langue anglaise étant de la plus haute importance aujourd'hui, la plus grande partie du temps sera consacrée à l'étude de cette langue; ainsi c'est au moyen de l'anglais que se fera l'enseignement de toutes les autres branches; ce n'est pas à dire pour cela que l'étude de la langue française sera négligée; nous y consacrerons le temps nécessaire pour mettre nos élèves en état de la parler et de l'écrire purement.

Nos relations avec le Mexique ou nous avons maintenant acquis des territoires très étendus, nous font un devoir impérieux de nous occuper sérieusement de la langue espagnole; cette langue fera aussi partie de notre enseignement.

Quant aux langues mortes, nous nous faisons fort de les rendre familières à nos élèves, sans que les autres études en souffrent.

Les mathématiques si indispensables dans un pays où les affaires en réclament l'application à chaque instant, et qui contribuent si puissamment à rectifier le jugement, seront l'objet de toute notre attention; un professeur distingué sera immédiatement chargé de cette branche.

Le cours d'études comprend: l'anglais, le français, l'espagnol, le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la cosmographie, les mathématiques, la tenue des livres, l'arpentage, la littérature anglaise et française, la rhétorique, la philosophie, les sciences physiques, naturelles et morales, notions générales de géologie et d'astronomie.

Mme Caboche donnera des soins particuliers aux pensionnaires.

CONDITIONS.
Pensionnaires ..... $30 et 25,
Demi-pensionnaires ..... 10 et 15,
Externes ..... 3, 6 et 8,
Payables par mois, suivant l'âge et le degré d'avancement.

Les arts d'agrément, tels que le dessin, la musique, la danse et l'escrime se paient à part.
M. Rozières est chargé des leçons d'escrime.
27 déc—3m

OUVRAGES
DE M. L'ABBÉ MALAVERGNE,
à l'usage des Ecoles et des maisons particulières.

EXPOSITION de sa méthode en anglais et en français, grammaire anglaise et française, dif... ... [illegible] ...
Lelièvre, libraire.

ENCANS.

PAR J. [illegible]

FUNDI, ... [illegible] ... Banks, rue des Magasins, ... ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ... propriétés suivantes, appartenant aux mineurs Mary, Benjamin, Irène, Lavinia et John Parker, enfants mineurs de James C. Parker:

Deux lots de terre No. 16 et 17, situés dans l'ilet borné par les rues Constance, Bassin, Annonciation et Edouard, Seconde Municipalité. Les dits lots sont adjacents et mesurent 27 pieds face au Bassin, sur 120 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le tout à la mesure anglaise, suivant un plan exposé à la vente.

CONDITIONS—Un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets assurés par hypothèques spéciales sur les propriétés et endossés à la satisfaction du tuteur. Les billets qui ne seraient pas payés à l'échéance porteront intérêt à raison de huit pour cent par an, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
27 mars—

Joseph Chalon vs. E. Chalon, exécuteur testamentaire de Joseph Rabasse et autres.
(ACTION EN PARTAGE.)

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 1,830—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, par l'honorable cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez, le mercredi 25 avril 1849, à midi, à l'adjudication de la portion de terre ci-après mentionnée, située dans la Municipalité No 2. Le tout conformément à un plan dressé par Geo. T. Dunbar, le 14 décembre dernier, et à une copie dudit plan dressée par Allou d'Hémécourt, lesquels plan et copie de plan seront exhibés avant et au jour fixé par la vente, à l'Arcade de Banks, 22 ilets, savoir:

Ilets Nos.				
10	24	64	87	133
14	43	65	109	134
20	44	66	110	145
27	45	70	112	146
			113	154

ainsi que lesdits ilets sont plus amplement décrits sur ledit plan et dans l'acte de partage passé entre Mme de Pontalba et les héritiers de J. Chalon et Elizabeth Desruisseaux, au rapport de Jules Mossy, notaire public, en date du 30 décembre 1846.

CONDITIONS: Un quart du prix payable comptant, les trois quarts restants à 12, 18 et 24 mois de crédit; les acquéreurs devront souscrire les billets à leur propre ordre, garantis par hypothèque sur la propriété vendue et portant 8 0/0 d'intérêt du jour d'échéance à défaut de paiement; lesdits billets devront être divisés en coupons à la convenance des parties. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par Jules Mossy, notaire public. La mise en possession devra être à la charge des acquéreurs, par Allou d'Hémécourt, ou par tout autre arpenteur à leur choix.

JNO. L. LEWIS.
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Vente sans réserve de 21 Ilets, situés derrière les Municipalités Nos Un et Deux.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
J. A. BEARD, Encanteur

AU jour susdit, il sera offert, par les dits encanteurs, à l'Arcade de Banks, la portion de la propriété ci-après décrite, située dans la Municipalité No Deux, et à la Bourse St Louis, le lendemain, c'est-à-dire le 26 avril courant (1849), la portion de la propriété ci-après décrite, située dans la Municipalité No Un, savoir:

Ilets Nos 11, 24, 31, 34, 55, 61, 66, 69, 75, 79, 84, 85, 103, 123, 127, 143 et les lots numérotés de 6 à 18 de l'ilet No 61.

Ilets Nos 11, 24, 34, 38, 55, 64, 69, 75, 98, lots de 6 à 18 de l'ilet No 61, situés dans la Municipalité No 2, seront vendus à l'Arcade de Banks le 25 avril courant (1849).

Ilets Nos 61, 63, 79, 84, 85, 106, 123, 127, 143, situés dans la Municipalité No Un, seront vendus à la Bourse St Louis le 26 avril courant (1849).

Ainsi que tout est plus amplement mentionné sur ledit plan dressé par Geo. T. Dunbar, le 14 décembre 1848, et sur la copie dudit plan dressé par Allou d'Hémécourt, lesquels plan et copie de plan seront exhibés avant et au moment de la vente, à l'Arcade de Banks et à la Bourse St Louis, et dans un acte de partage passé entre Mme de Pontalba et M. Louis Janin, au rapport de Jules Mossy, notaire public, le 30 décembre dernier.

Conditions. Les mêmes que celles mentionnées dans l'avis qui précède, pour la vente de la propriété dans l'affaire de Chalon vs. Chalon (action en partage).

Memorandum. Les 42 ilets compris dans les deux avis ci-dessus, sont entièrement desséchés, ils font face aux rues Bienville, de la Douane, du Canal et autres rues, et ont particulièrement une extension d'environ un mille sur la rue de la Commune, laquelle, par une résolution du conseil de la Municipalité No 2, devra être égalisée et pavée en coquilles, ce travail étant commencé et presque achevé. Par suite de procès intenté à la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, par la Municipalité No 2, relativement à ce travail, les propriétaires des terres faisant face à la rue de la Commune ont contribué pour $25,000. Le chemin est présentement égalisé et coquillé, et d'après une lettre récemment adressée par le voyer de la Municipalité No 2, au conseil de ladite Municipalité, le chemin sera libre en moins de six mois.
14 avril

Leçons d'escrime.

M. H. BAUDOUIN prévient le public qu'il tient sa salle d'armes à l'encoignure de la rue St Louis et du Passage de la Bourse, au premier de la maison connue sous le nom de *Café Tourne*. Le prix des leçons est excessivement réduit et M. Baudouin espère propager sa méthode parmi les amateurs de cette ville, autant à cause de la réduction que par les incontestables succès qu'il a obtenus de ses élèves, dans l'espace de quelques mois.

Les mêmes avantages que M. Baudouin offre aux élèves qui vont prendre leurs leçons dans sa salle, seront faits aux institutions qui désireraient l'employer. M. Baudouin donnera aux directeurs qui l'exigeront, des références qui leur garantiront son exactitude et sa moralité. 12fév—3m

HOUBLON, fleurs médicinales de toute espèce, tiges, racines, extraits, huiles essentielles. Un grand assortiment, à vendre par
H. BONNABEL, pharmacien droguiste,
... rue Tchoupitoulas enc. Natchez

BORDEAUX.—A vendre en débarquement du navire la Laure, venant de Bordeaux:
11 barriques vin rouge Haut Brion 1846,
10 do do do 1847,
14 do do do Pauillac 1846,
20 do do do St Queyron Margaux,
40 do do do Montferrand supérieur,
10 do do do pour famille,
50 barils vin blanc Haut Barsac,
20 do do do Haut Sauterne,
100 caisses vin rouge St Julien Medoc.
P. LONGIS,
9avril 116, rue Royale

BORDEAUX.—A vendre en magasin, d'importations récentes:
200 caisses vin Chateau Margaux,
100 do Pauillac, 150 do Cantenac,
100 do Haut Brion 1841,
50 do Haut-Brion 1841, 100 do St Julien
30 do très vieux Madère
10 do cerises à l'eau-de vie, 25 do prunes,
50 paniers champagne,
15 quarteaux de cognac,
10 barriques vin rouge Château-Margaux,
20 do do do Pauillac,
25 do do do St Julien-Merin,
45 do do do St Julien Camet,
3 barils Madère vieux,
100 barriques vin rouge ordinaire pour famille,
150 do do Marseille,
150 barils Burgundy Port,
25 do Madère (imitation).
P. LONGIS,
9avril 116, rue Royale

THOMAS C. PAYAN & Co.
Manufacturiers d'habillements et Marchands en gros et en détail, No. 10, rue du Canal, bâtisses de Paulding, entre les rues Chartres et Vieille Levée.

EN outre de leur vaste assortiment d'HABILLEMENTS, viennent de recevoir par les navires Oswego, Palestine, Toronto, Wabash, Gen. Berry et Silas Holmes, les effets de printemps et d'été ... qu'ils offrent à vendre à des prix équivalent.

HABITS, LEVITES—*Levites, redingotes, paletots, habits de travail*, ... françaises, anglaises, allemandes et américaines, ... [illegible] ...

PANTALONS—Avec et sans sous-pieds, en étoffes françaises, anglaises, allemandes et américaines, en mérinos, nankin, toile fauve, coutil fil de fantaisie, en cotonnade française et américaine, en étoffe croisée pour habitants.

GILETS—De différentes coupes, en satin noir et fantaisie, bombazine noire, soie Barathew, drap d'Italie, piqué blanc et fantaisie, en cachemire d'été et valentia, de fantaisie; piqué fauve; en toile unie d'Albert, en étoffes à carreaux, couleur fauve, &c.

Un assortiment d'HABILLEMENTS D'ENFANTS:—Sacs et lévites en mérinos noir, bleu et vert; gilets à la Polka, &c., &c., pantalons et gilets de toute description.

CHEMISES.—En toile d'Irlande, en coton avec devants de toile, en jaconat, calicos français et américains, gingas, Hickory, tricot, merinos, coton blanc et écru, et couleurs de fantaisie.

Bretelles en gomme élastique, des manufactures françaises et américaines; parapluies en soie, gingham et coton, de 36, 34, 32, 30, 28, 26 et 24 pouces.

Cols, écharpes et cravates, en satin noir, à carreaux, à raies et toile, nœuds de cou, en tout genre; mouchoirs soie et batiste fil, ourlés et pur pièces; bas et gants de tous genres.

Les habitants, les marchands et détaillants sont respectueusement invités à venir examiner ces habillements avant d'acheter ailleurs. Notre règle est "Grands débits et petits profits." Du reste, nous nous attachons à satisfaire les personnes qui nous honorent de leur présence, si les marchandises sont à leur convenance.

Le peu de marchandises restant en magasin, seront vendues à un faible bénéfice sur le prix d'achat.
3 fév—a THOMAS C. PAYAN & CO

HABILLEMENTS.
No 13, RUE DU CAMP.
C'EST LA DERNIERE CHANCE!

LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il termine en ce moment la vente de ses HABILLEMENTS, au prix coûtant; ceci est positif. Ainsi, les personnes qui désireraient remonter leurs garde-robes feraient bien d'aller examiner son magasin; il vend les

Habits et levistes, en drap noir superf.	$20
Idem, idem, en drap fin, noir et couleur	15
Idem, idem, drap medium	12
Sacs et paletots, drap extra fin, brun	18
Idem, idem, drap noir et brun, medium	12
Paletots divers	5
Surtouts, gris, fins	8
Pantalons en daim, noir superfin	7
Idem; medium	4 50
Pantalons en étoffes, rayées et fantaisie daim	5
Idem, medium	4

Aussi:—Un bel assortiment de MANTEAUX et SURTOUTS, de VESTES en cabamire, etc., etc. Le tout sera vendu au prix coûtant, jusqu'au 10 mars. M. BARNETT,
24 fév 13, rue du Camp.

REÇU par les derniers arrivages du Havre, Bordeaux, et Marseille.
100 barriques vin St-Julien, bon ordinaire.
50 do vin vieux Léoville.
30 do do St Emilion.
20 do do St Julien.
10 do do Roussillon.
20 do do Bergasse.
100 barriques vin blanc Haut-Sauterne supérieur.
20 futailles cognac différentes qualités.
40 barils vin de Porto vieux.
10 do do de Madère.
400 caisses vin rouge différentes marques.
30 do vin blanc Haut Sauterne.
100 do cerises à l'eau de vie.
100 do prunes et poires do.
50 do abricots do.
30 do fraises au jus marque Tuymeaux.
130 do absinthe Sauvageol et Braneton.
30 do kirschenwasser.
5 balles de 20,000 bouchons pointus 240 m.
20 mille bouchons réguliers superfins.
20 do do do surfins.
20 do do do ordinaires.
2 caisses foutres pour doublure de navires, à vendre par M. DUBOUYT,
7av 12, Toulouse

Magasin d'Habillements en gros et en détail.
THOMAS C. PAYAN & Co,
No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.
Manufacture de Crams, Payan & Co,
No 123, rue Market Newark, New Jersey.

ONT constamment en mains un grand et magnifique assortiment d'habillements fins et communs faits à la dernière mode, et préparés expressément pour ce marché par des ouvriers expérimentés. Ces marchandises ont toujours satisfait les acheteurs.
20 déc—V&C

Joseph Chalon vs. ... [illegible]

ENCANS.

Beaux Terrains faisant face aux rues Remparts et [illegible].
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 19 avril 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,
DEUX LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Louis, Bassin et Conti, mesurant chacun 30 pieds en face de face aux rues Remparts et Bassin, sur une profondeur de 127 pieds ou plus, ensemble la hangard neuf et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Termes et Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $1,833 sujette à une rente annuelle et perpétuelle au taux de 6 0/0 en faveur de la corporation de la ville de la Nouvelle-Orléans. Pour la balance un tiers comptant et la reste à un crédit de 12 mois en billets endossés. Le plan est maintenant à la Bourse. 16av

Vente sans réserve.

Terre de très grande valeur dans le Texas, contenant plus de 4,000 acres, titres garantis.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI, 19 avril 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis.

Une lieue de terre de très grande valeur, située dans le comté de Bexar, Texas, sur la côte Est de la Rivière Leonor, et de la contenance de plus de 4,400 acres. Le sol est très riche et les communications faciles. Les titres sont garantis. La patente qui a été donnée par l'Etat peut être examinée au bureau de l'encanteur avant la vente.

Conditions—comptant.
L'acte de vente pardevant P. Lacoste, notaire public. 16 avril—4

Vente sans réserve d'un Terrain situé à l'encoignure des rues Roman et Ursulines.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 19 avril 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis.

Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Ursulines et Roman, mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 116 1/2 pieds et face à la rue Roman.

Conditions libérales à la vente. 16avril

Vente pour billets sans endosseurs, de deux terrains sur la rue Conti, près de la rue Claiborne, avec maison à deux étages et belles écuries.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI, 19 avril 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis.

Deux lots de terre dans l'ilet borné par les rues Conti, Claiborne, Derbigny et St-Louis; les dits lots sont désignés par les Nos. 1 et 2, mesurant chacun environ 32 pieds et demi de face à la rue Conti, sur une profondeur de 106 pieds ou plus. Ensemble les constructions et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence à deux étages, avec galeries et contenant quatre chambres, etc., et une cuisine à deux étages, contenant quatre pièces, latrines, etc., sur le lot No. 1. Et une petite maison à deux appartements, latrines, caves et de belles et grandes écuries sur le lot No. 2. Les bâtisses sont faites en briques et curb stones et sont payées. Les dits terrains sont remblayés au niveau des banquettes.

Conditions—Un quart comptant et le rest à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets sans endosseurs et garantis par hypothèque sur la dite propriété. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et comme clause pénale seulement.

Les constructions devront être assurées jusqu'au paiement du dernier billet et la police transférée au vendeur. L'acte de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 avril—5

Très grand Terrain et Maison avec action de la Banque des Citoyens, sur la rue de l'Indépendance.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 21 avril 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis.

Un grand terrain dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Moreau, Casacalvo et la propriété de M John McDonough, le dit lot mesure 115 pieds 2 pouces et 8 lignes de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 95 pieds. Ensemble la maison contenant quatre chambres, cabinet, galerie, etc., une cuisine bâtie en briques, contenant 4 pièces, etc. et 40 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y reposent.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet sur prêt de $1530 en faveur de la Banque et du le 1er décembre 1849 et renouvelable selon la charte de la dite Banque, c'est à dire en payant $60 de réduction tous les ans pendant 25 ans, avec intérêt à 6 1/2 0/0 sur la balance due à la dite banque. Les constructions seront assurées, et la police transférée à la Banque pour la balance. La moitié comptant et le reste à 12 mois de crédit. 14 av

Beaux Terrains très profonds, sur la rue Marigny, et très convenables pour résidence.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 21 avril 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis.

Trois grands terrains dans l'ilet borné par les rues Marigny, Moreau, Casacalvo et Mandeville, désignés par les lots Nos 1, 2 et 3, conformément au plan maintenant exposé à la Bourse. Les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 155 pieds ou plus. Le lot No 3 mesure 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Marigny, sur une profondeur d'environ 180 pieds.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés. 14 avril

Terrains de valeur avantageusement situés dans le faubourg Tremé.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 19 avril 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis.

1o—Huit lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Villeré, Robertson et Promenade Carondelet, désignés par les lots Nos. 1 et 8.

Les lots Nos. 1, 3, 5 et 7 mesurent chacun 24 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de 65 pieds.

Les lots Nos. 2, 4, 6 et 8 mesurant chacun environ 24 pieds de face à la rue St Pierre, sur une profondeur de 60 pieds.

2o—Deux lots de terre situés dans l'ilet No. 32 compris entre les rues Marais, Villeré, St-Louis et Toulouse, mesurant chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 91 pieds 11 pouces et 6 lignes.

3o—Un autre lot de terre contigu aux deux lots et dessus décrit, ayant la même mesure.

4o—Deux lots de terre dans l'ilet borné par les rues Marais, Tremé, Toulouse et St Louis, mesurant chacun 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue des Marais, sur une profondeur de 12 pieds 10 pouces 5 lignes.

Le tout conformément aux plans maintenant exposés à la Bourse.

Termes et Conditions—Un quart comptant et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque que sur les dites propriétés. Les acquéreurs des deux lots secondement décrits assumeront chacun les paiements de deux billets de $1237 certes hypothèque sur chaque lot et dus le 20 juin 1849 et le 20 janvier 1850, avec intérêt au taux de 6 pour cent par an du 20 janvier 1849 jusqu'à leur échéance. Pour la balance de l'adjudication la moitié comptant et le reste à 12 mois de crédit. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. 13av

Terrains près du fleuve, sur la rue Moreau.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 21 avril 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis.

Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Moreau, Desirée, Casacalvo et Clouet, et désignés par les lots Nos 16, 17 et 18. Les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Moreau, sur 110 pieds 8 pouces de profondeur. Le lot No 18 forme l'encoignure des rues Moreau et Desirée.

Conditions: Un tiers comptant et le reste à 12 mois de crédit. 14 avril

Belle résidence de Campagne à Lewisburg, paroisse de St Tammany
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 21 avril 1849, il sera vendu à la Bourse St-Louis—

Une des plus jolies propriétés, situées sur les bords du lac Pontchartrain, à Lewisburg, paroisse St-Tammany, ayant un arpent de face sur le lac, sur ... 50 pieds de profondeur, formant les lots Nos 5 et 6 du plan de Lewisburg dressé par Bourgerol, député voyer, le 14 mars 1834.

Cette propriété consiste en une jolie maison de maître, galerie tournante, portes et fenêtres vitrées, deux grandes chambres avec cheminées, vestibule, le tout plafonné et tapissé; cuisine, magasins pour domestiques, magasin, écurie, remise, chambre à bain sur le lac avec wharf, pigeonnier, avec les meubles meublants dont l'inventaire sera lu à la vente.

Jardin potager, planté d'arbres fruitiers le choix, beau jardin à fleurs et arbustes de choix, puits, citerne—aussi, une basse cour fournie de volailles de toute espèce, deux vaches laitières, une charrette, &c., le tout est d'un entretien facile, toute la propriété est entourée et cultivée.

Cette propriété est tout près d'une source d'eau vive excellente.

Conditions—Un quart comptant et le reste à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété. En cas de non-paiement, les billets porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an et ce comme clause pénale seulement. 14 av

$50 de Récompense

SERONT données à quiconque arrêtera le nègre WILLIAM, parti marron de l'habitation Villeré Lavergne, dans la paroisse Plaquemines, à 20 milles au dessous de la Nle-Orléans. William est absent depuis le mois de novembre dernier. Il est très noir et a une physionomie intelligente. Il est âgé de 25 ans et ne parle que l'anglais. Sa taille est d'environ 5 pieds 8 pouces. JULES LAVERGNE.
20 mars—15t No 176, rue Royale.

50 piastres de récompense.

PARTI marron de la scierie de Charles Royer, paroisse St-Charles, le 21 du courant, le mulâtre FRANK, appartenant à M. Evariste Perret, âgé de vingt cinq à trente ans, taille de 5 pieds 10 à 11 pouces, fort et les jambes cambrées, les cheveux crépus et très épais. Il a reçu un coup de bâton au-dessus de l'œil et à cette partie enflée. Il avait à son départ de la maison, un chapeau noir à larges bords, un habit noir et un pantalon gris ou noir. Il était à Carrollton à huit heures A. M. le 21 courant, et s'est rendu en ville par les chars.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de paroisse ou le livrera à MM. KELLOGG & CLARK,
64 Poydras.

Les capitaines de steamboats sont invités à se tenir sur leur garde, afin que cet esclave ne quitte pas la ville à bord de leur bateau. 22 mars

$20 de Récompense.

Parti marron le 16 janvier dernier, le jeune mulâtre SUNDAY, âgé d'environ 10 ans, petit, clair et reconnaissable à son petit nez écrasé; il a un air éveillé, aime à jouer et parle anglais, allemand et un peu français. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez le soussigné.
J. PH. SIMON,
19mars 173, Vieille-Levée.

Conserves alimentaires de St-Louis

LES soussignés, seuls agents de MM. Langlet & Co., St-Louis, viennent de recevoir par le steamer Illinois, de St-Louis, un grand assortiment des conserves fabriquées dans cette ville et déjà si avantageusement connues. Ils invitent les personnes qui ont déjà fait usage de ces conserves et celles qui ne les connaissent pas encore, à venir visiter leur stock qui est des plus variés. PERBOS FRERES,
9avril Enc. Royale et Dumaine

VINS POUR FAMILLES—Les soussignés ont en ce moment un grand assortiment de vins rouges et blancs en barriques et demi barriques, qu'ils offrent à vendre aux prix les plus raisonnables.

AUSSI—Un assortiment de cafés, sucres, thés, fruits au jus ou à l'eau-de-vie, pâtes truffes, truffes, amandes, raisins secs et verts, liqueurs assorties, champagne, madère, vieux whisky, épices de tout genre, &c. &c. PERBOS FRERES,
9avril Enc. Royale et Dumaine

COGNAC—Dans les magasins de la Douane—12 quarts Cognac, E. Dubec, quatrième preuve;
12 barils Cognac, do do
A vendre par PERBOS Frères,
9avril Encoignure Royale et Dumaine

ABSINTHE—75 caisses de la marque Sauvageol & Braneton, à vendre par
PERBOS Frères,
9avril Encoignure Royale et Dumaine

FRUITS A L'EAU DE VIE—100 caisses assorties, à vendre par PERBOS Frères,
9 avril Encoignure Royale et Dumaine

Sucre—Sucre—Sucre.

NOUS avons de l'emplacement pour 1000 boucauts de sucre que nous prendrons à des prix modérés. EMERSON, TOURNE & CO,
27 mars 156, Tchoupitoulas.

FROMAGES DE HOLLANDE—100 boîtes fromages ... réguliers, reçus par les derniers arrivages, à vendre par DOMINIQUE LANATA,
10 av No. 8 et 10 rue Jefferson.

VENTES A L'ENCAN.

Riz—Riz.
PAR SYKES, HYDE & Co.

MERCREDI 18 courant, à quatre heures et demie, il sera vendu au magasin de Titterton, encoignure Lafayette et Magazine, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra:

23 barriques riz légèrement avarié à bord de la goëlette L. Acraman, de Savannah à ce port.
Conditions—comptant. 16avril—2

Etablissement de teinturerie à l'encan pour clore une société.
PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Bureau, No 59, rue Toulouse.

JEUDI, 19 avril, à onze heures du matin, sur les lieux, rue de Chartres, No. 136, entre St-Louis et Toulouse, il sera vendu positivement, le plus vaste établissement de teinturerie qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans, consistant en trois magasins, savoir: 1o, un au coin des rues Conti et Chartres, l'autre rue Royale, No. 269, entre Dumaine et St-Philippe, et l'autre, rue de Chartres, No. 136; le tout, avec le privilège des baux, les ustensiles de teinture et de dégraissage, chaudières en cuivre, plusieurs cylindres, dont un à mouver; le tout marchant à la vapeur, meubles, armoires, vitrières, comptoirs, lits, glaces, tables, lampes, chaises, etc. etc. On fera voir l'inventaire en s'adressant aux lieux. Cet établissement a donné $3,000 net de bénéfice dans un an—il est impossible de détailler tous les objets qui appartiennent à l'établissement, car c'est trop nombreux. On pourra les voir sur les lieux.

Conditions—comptant. 11 avril—8

S'il se trouvait un acheteur qui ne s'entendit pas à ce genre d'exploitation, il pourrait s'arranger avec un des associés, qui mettrait une mise de fonds, ou, il pourrait s'arranger avec un ouvrier capable et honnête de l'établissement.

Lots vacants et améliorés dans la première municipalité.
SANS RÉSERVE.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
J. A. BEARD, Encanteur.

MARDI, 24 courant, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Louis, les propriétés de valeur suivantes:

1o. Un beau LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Derbigny et Roman, ayant deux façades, et mesurant 27 pieds face à la rue St-Pierre et la même façade à la rue d'Orléans, par 114 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent de deux corps de logis à deux étages, construits avec les meilleurs matériaux, chacun ayant 4 chambres dans le bâtiment principal, et 4 dans les bâtisses de derrière, cour pavée, citerne, &c.

Conditions—Un tiers comptant, balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an et 8 pour cent s'ils n'étaient pas payés à l'échéance. Les maisons devront être assurées et la police déposée entre les mains du vendeur.

2o. Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Robertson, Villeré, Bienville et Conti, portant les Nos. 1, 2 et 3, suivant un plan dressé par Mr. Pilie, voyer, mesurant chacun 22 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes face à la rue Robertson par 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles; sur chaque lot se trouve une maison en bois à deux étages, en dehors de l'alignement de la rue, toitures en ardoises, citernes, puits, et le tout presque neuf, banquettes et trottoirs sont faites et payées, et lots bien remplis avec du sable de rivière. Cette propriété est adjacente à la propriété en briques appartenant à M. Pilie.

Conditions—moitié comptant, balance à un an, en billets portant hypothèque sur la propriété. Ceux qui ne seront pas payés à l'échéance porteront intérêt à 8 pour cent.

3o. DEUX LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Toulouse et St-Louis, face à la rue St-Louis.

4o. UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Bienville et Douane, face à la rue de la Douane.

5o. UN LOT DE TERRE rue Hôpital entre Prieur et Johnson.

Les lots ci-dessus sont mieux décrits sur les plans exposés à la vente.

Les conditions sont libérales et seront annoncées à la vente.

Actes de vente pardevant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acheteurs.
13 avril—13, 14, 16, 19, 20, 21, 23, 24.

Vente positive de propriétés de valeur dans la 1re et la 3me Municipalité et à Mandeville.
PAR ANTHONY FERNANDEZ,
Bureau rue Toulouse, No. 59.

SAMEDI 21 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, les propriétés suivantes:

1o—Un lot de terre encoignure Esplanade et Robertson, mesurant 30 pieds face à l'Esplanade, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Robertson, ensemble ... une maison en briques de cinq chambres, deux cabinets, galerie et une cuisine à deux étages en briques, écuries, &c., &c. cour pavée, &c.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit avec endossement à satisfaction.

2o—Un lot de terre face à la rue de l'Esplanade, mesurant environ 31 pieds de face sur 160 pieds de profondeur, sur lequel se trouve une maison bâtie en ... et couvert en ardoises, se composant de 4 chambres, deux cabinets, galerie et une cuisine en bois à deux étages.

3o—Un lot adjacent ayant celui ci-dessus, mesurant 30 pieds face à la rue de l'Esplanade, sur 101 pieds de profondeur, sur lequel est une maison semblable à celle décrite ci-dessus.

4o—Un lot de terre joignant celui ci-dessus, mesurant 30 pieds face à la rue de l'Esplanade, sur 100 pieds de profondeur, sur lequel est une maison et une cuisine semblable à celles ci-dessus décrites.

Le tout sera vendu suivant un plan qui sera exposé à la Bourse le jour de la vente.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 24 mois de crédit sans endosseur.

5o—Trois lots de terre face au chemin du Bayou, mesurant environ 30 pieds chacun de face, sur 120 pieds de profondeur, sur chacun de ces lots sont des maisons et cuisines bâties en bois ou briquetées entre poteaux.

Conditions—No. 5, $4,000 payables 26 mars 1850 balance à 1 an.
No. 6, $4,000 payables 26 juin 1850, balance à 18 mois.
No. 7, 8, 12, 16 et 21 mars.

8o.—Un lot de terre face à la rue du Quartier, mesurant 32 pieds 6 pouces de face sur 100 pieds 6 pouces de profondeur sur un côté et 101 pieds sur l'autre côté, vendu suivant le plan.

9o.—Un ilet situé dans le faubourg Tremé, borné par les rues Broad, D'Orgenois, Dumaine et St-Philippe, contenant 31 lots, la plus grande partie de 100 pieds de profondeur, suivant un plan exposé chez l'encanteur et qui sera à la Bourse avant la vente. Ces lots sont hautes.

10—Un terrain mesurant 213 pieds 11 pouces sur la rue de Philippe, 219 pieds sur la rue Bellechasse, 100 pieds 5 pouces sur la rue Bizaine et 34 pieds 11 pouces sur la rue Cimquidone.

11—Un lot de terre dans le faubourg Franklin, désigné sous le No. 101 sur le plan général du dit faubourg, dressé par Joseph Pilié, 7 juin 1836, et déposé au bureau de Théodore Seghers. Ce lot est borné par les rues Musique, Arts, Force et Liberaux, mesurant en pied français, 300 pieds sur la rue Musique et la rue des Arts, et 220 pieds sur les rues Force et Liberaux. Ce lot est divisé en 12 lots portant les Nos 1 à 12.

12—Deux lots de terre situés dans le faubourg Washington, sous les Nos. 20 et 30, suivant un plan dressé par J. Rilieux, le 8 juin 1836, et déposé au bureau de J. Mossy, not. pub. les Nos. 29 et 30 sont par les rues Paulda, Celestine et Genie, et ont 16 et 17 lots sous les Nos. 1 à 22. L'ilet No 30 est borné par les rues Paulda et Genie et les magasins à Tabac, il est divisé en 12 lots du No. 1 à 11.

13—Un lot de terre désigné sous le No. 12 de l'ilet No 2 suivant un plan du voyer de la 1ere Municipalité, dressé le 21 décembre 1846, déposé au bureau de Felix de Armas, notaire; le dit lot mesurant 25 pieds de face à la rue du Quartier, sur 127 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de division du No. 11.

14—Un lot de terre situé sur la rue Kerlerec, mesurant au pied français, 31 pieds face à la rue Kerlerec, sur 113 pieds 5 pouces 8 lignes de profondeur, sur la ligne séparant du lot No. 13, et 107 pieds 11 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 20, et 31 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne du fond qui le sépare de la propriété Bernard Duchamp. Le dit lot est désigné comme le No. 19, sur un plan particulier, dressé par Louis Bringier, et déposé au bureau de H. Pédesclaux, not. pub.

15—Trois lots de terre situés à Mandeville, paroisse St Tammany, dans l'ilet No. 25, bornés par les rues Lafitte, Claiborne et Carroll, les dits lots sont désignés sous les Nos 8, 9 et 10, suivant un plan particulier, déposé au bureau de J. Cuvillier, not. pub, mesurant chacun 5 arpents 6 pouces face à la rue du Lac, par 150 pieds de profondeur. Le lot No 10, fesant l'encoignure des rues Carroll et Lac.

16—Cinq lots de terre à Lewisburg sur le Lac Pontchartrain, dans la paroisse St-Tammany et désignés par les Nos Nos 5, 6, 7, 8 et 9, suivant un plan particulier dressé par L. Surgi, et déposé au bureau de J. Cuvilier, mesurant chacun 40 pieds face à l'avenue Lafayette, sur les pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot est borné par les avenues Live Oak Copal, Fontaine et Elm.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Louis T. Caire, notaire public. Tous les billets qui ne seront pas payés à l'échéance porteront comme clause pénale seulement un intérêt de 8 p 0/0 par an. 11av

VIN PORTO—20 quarts pipes véritable vin de Porto, importé par l'Hermione La Terceira, venant d'Oporto et mis à l'entrepôt de la Douane, à vendre par McDOWELL & PECK,
31 mars—6 96, rue Gravier,

CHAMPAGNE "LE MARQUIS"—400 paniers de ces vins supérieurs, en débarquement du navire Alkmaar, du Havre, à vendre
J. C. LAVILLEBEUVRE,
9mars 68, St-Charles, au 1er.

Marchandises sèches pour l'exportation.

6 CAISSES coton imprimé pour chemises;
do guinghams do hautes couleurs;
3 de châles mérinos couleurs claires et brodés à fleurs;
10 do mousselines imprimées, dessins convenables pour le Mexique, à vendre à très bas prix par JOHN WIGTHMAN & Co,
20 mars No. 11, rue St Charles au premier

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents de L'UNION MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de mer, de rivières et de feu, aux termes les plus favorables.

Toutes les parties que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. B. POSDICK,
G. C. LAWRASON,
14sept—1an. Agents.

Cuisines patentées de Bork e.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public, qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATERWORKS et la chauffer à mesure qu'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économique que de commodité.
S. MASPEREAU & Co,
7aout Rue Condé, No 221

A VENDRE en débarquement du navire Arthémise, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge St-Julien Médoc.
15 barils vin blanc Haut Barsac.
10 do do Sauterne.
40 barriques vin blanc de Grave.
DUBUCH Frères,
13fev 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

A VENDRE en magasin:
140 barriques vin rouge vieux Médoc St Julien.
15 do do extra Château Lafitte.
25 do do Haut Talence.
20 do do Château Margaux.
DUBUCH Frères,
13fev 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

Vins de Champagne.

80 paniers vin de Champagne de MM. R. & S. Irroy de Mareuil sur Ay.
200 paniers vin de Champagne "Express Brand,"
20 caisses vin de Champagne rouge "Montebello,"
20 do do do "Comtesse,"
A vendre par LEOPOLD JEANNET,
26 janv 22, rue St Louis.

Aux Planteurs Sucriers.

UN assortiment complet de chaudières à sucre de toutes dimensions.
Aussi: Deux moulins à chevaux verticaux, à sucre, 30 sur 20 et 36 sur 24 pouces.
A vendre par T. DE BOANA,
24 fév 47, Bienville.

VENTES DE CE JOUR.

Groceries! Groceries!
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

LUNDI 16 avril, à 10 heures et demie, au magasin d'encan, No 31, Vieille Levée, il sera vendu:
40 paniers huile Plagnol 24 onces,
10 barriques vin de Bordeaux,
10 quarts eau de vie J. Fraud,
1 do do Martigue & Bigourdan,
61 caisses Hermitage, chandelles, amandes, macaroni, vermicelle, liqueurs, vins, bigarres, &c., &c.
16 avril

Bœuf et Porc
PAR JAMES L. CARMAN, Encanteur.

LUNDI 16 courant, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis la rue Conti, pour le compte de qui il appartiendra:
75 barils et tierçons bœuf et porc, plus ou moins endommagés en partie.
Conditions: comptant.

Porc Prime Mess.
PAR SYKES, HYDE & Co

AUJOURD'HUI lundi, 16 du courant, à dix heures, il sera vendu sur la levée, vis-à-vis la rue Poydras, pour le compte de qui il appartiendra.
25 barils bœuf prime mess en déchargement du steamer Illinois.
Conditions—comptant. 16 avril—1

PAR VINCENT & CO.,
C. L. BEELMAN, Encanteur

LUNDI 16 courant, à 10 heures, il sera vendu l'établissement de confiseur situé au No. 14, Vieille Levée, 3me Municipalité, se composant d'un assortiment de liqueurs, sirop, fruits au sucre, bonbons, flacons, moules en cuivre, fourneaux, et tout un agencement d'installation de la profession—Aussi le magasin d'installation, vitrines, verres et pendules.
12av.

Livres—Livres—Livres.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu lundi, 16 avril 1849, à dix heures du matin, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, sans réserve.

Le fond d'un cabinet de lecture, comprenant une grande variété d'ouvrages de choix.

Les lots seront composés des ouvrages du même auteur.
Conditions—comptant. 12avril—4

PAR P. E. TRICOU, Encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse Nos. 47 et 49, entre Conti et Bienville.

Vente pour cause de départ.

IL sera vendu le lundi, 16 avril 1849, à quatre heures et demie de l'après-midi, rue Conti, No 90, entre Royale et Bourbon.

Un lot de meubles consistant en tables, lits, armoires, lit de repos, toilettes, glaces, lampes, lavabos, sideboard, tables à jouer, sofas, candélabres, table ronde, rideaux, batterie de cuisine, &c., &c.
Conditions—Comptant.

Succession de Edouard Prévost.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de la Cour du second district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, daté le 7 mars 1849, et sous la direction de l'exécuteur testamentaire de cette succession, il sera vendu, lundi le 16 avril 1849, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis entre les rues Royale et Chartres, les propriétés foncières et esclaves suivants, pour le compte de la dite succession:

1o Un demi terrain, situé au faubourg Marigny, rue de Craps entre les rues Mandeville et Espagne, faisant partie du terrain désigné comme le No 242, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue de Craps, par 120 pieds de profondeur, avec tous les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

2o Cinq lots de terre, situés au faubourg Washington, troisième Municipalité, rue Barthelemy, entre les rues d'Amour et des Bons-Enfans, désignés comme les Nos 9, 10, 11, 12 et 13 de l'ilet 17, mesurant chacun, mesure américaine, 30 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Barthelemy, sur 110 pieds de profondeur.

3o Deux lots de terre, situés au faubourg Washington, compris dans le ci-devant habitation Olivier, désignés par les Nos 2 et 3 de l'ilet No 10, conformément à un plan dressé le 26 mai 1835, par B. Buisson, arpenteur, déposé au bureau d'Octave de Armas, notaire public, et mesurant chacun mesure américaine, 30 pieds de face à la promenade des Bons-Enfans, sur 120 pieds de profondeur.

4o Une habitation située dans la paroisse St Bernard, à environ quatre milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du Mississipi, mesurant un demi arpent environ de face au fleuve, les lignes courant jusqu'à quinze arpents de profondeur, où ladite terre à une largeur de deux arpents, et de là, les lignes courant parallèlement jusqu'à une profondeur de quatre-vingts arpents du fleuve, bornée à la limite supérieure par la propriété de Mme veuve Lombard, et à la limite supérieure par les propriétés de MM. Villavaso; ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations qui s'y trouvent et droits et privilèges qui en dépendent.

5o Les esclaves suivants: ... [illegible] ...

Termes et conditions de la vente.

Pour les propriétés foncières: un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets divisés par hypothèque et conçus payables en banque, avec intérêt à 8 pour cent par an du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Pour les esclaves: un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets divisés par hypothèque, payables en banque, avec bons endosseurs à la satisfaction de l'exécuteur, et devant porter intérêt à raison de 8 pour cent par an après l'échéance, le cas de non paiement.

Actes de vente par devant Felix Percy notaire public, aux frais des acquéreurs. 16av

ENCANS.

Bottes, Souliers, Chapeaux Brodequins
PAR SYKES, HYDE & CO

MERCREDI 18 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, au No. 51, rue des Magasins, 250 caisses bottes, brodequins et souliers, se composant de kip, veau, maroquin, chevreau, &c. 75 caisses chapeaux de différentes qualités, pour habillement d'été. 16 avril

Mulets et Chevaux.
PAR THS. J. SPEAR, encanteur.
Bureau 47, rue des Magasins

MERCREDI 18 courant, à 11 heures et demie, il sera vendu, à l'encoignure des rues Remparts et Commune:

35 grandes mules mexicaines, venant d'arriver par une barque de Tampico. Cette vente sera sans réserve et mérite d'attirer l'attention du public.

Aussi—En même temps, 15 beaux chevaux de selle. Conditions—Comptant. 16 avril—3

Morue et Hareng.
PAR SYKES, HYDE & CO.

MERCREDI, 18 du courant, à dix heures, il sera vendu au No. 91, rue Tchoupitoulas, 1,000 caisses morue de choix, venant d'arriver, et en bon ordre;
1,000 caisses harengs.
Conditions—comptant. 16 avril—3

Jaconats, Organdies et Ginghams français.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 19 avril, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan No 8, rue du Canal,
50 colis marchandises françaises, consistant en partie de jaconats, organdies et ginghams, nouveaux dessins, barèges, soieries, ombrelles, mouchoirs un dras, mouchoirs batiste fil, &c. &c.

Aussi—100 colis et lots marchandises de saison, formant un assortiment choisi de marchandises étrangères et américaines.

L'attention des acheteurs est appelée à cette vente se composant du plus joli assortiment de marchandises offertes cette saison.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées la veille de la vente.

Conditions libérales à la vente.

Les personnes qui désireraient envoyer des marchandises pour cette vente sont prévenues d'en voyer leur facture mardi 17 courant. 14av

Vente d'Esclaves de prix
Pour cause de départ
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

LE mardi 1er mai 1849, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, à midi précis.

Les esclaves suivants, appartenant à une famille respectable, partant pour France.
... [illegible] ...

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et 8 p. 0/0 d'intérêts en cas de non paiement aux échéances.

Les actes de vente pardevant O. de Armas, not. pub. 16av

MAGASIN DE CHAUDRONNERIE.
DUCRET & LANGLADE,
Rue St-Louis, No 14,

FABRIQUENT toutes sortes de chaudières, appareils distillatoires et pompes.

Ils ont constamment en magasin un assortiment complet de batteries de cuisine, en cuivre et fer battu, ustensils pour confiseurs et pharmaciens; tels que balances, poids, et bassines de toutes dimensions. Le tout à un prix modéré.

Tous les ordres seront promptement exécutés.
30 oct—1 an

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS
—300 caisses en débarquement des navires Caroline Gipsey et Emily Taylor, à vendre par R. G. HAIRS,
31 mars 12, rue de la Douane.

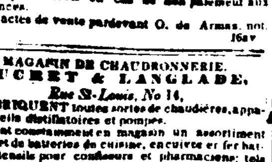

FUSILS, CARABINES & PISTOLETS, avec tout ce qui concerne la partie d'Armurier, de qualité supérieure, d'importation des meilleures fabriques de France et d'Angleterre par
T. LEDUC, Armurier.
38, rue Condé, entre la Place d'Armes et la rue Dumaine.

Montures et Réparations faites au plus juste prix. Tout le fond du Magasin qui existait rue de Chartres sous la raison de Leduc & Co, a été transporté au susdit Etablissement 11nov—6m

SEL—7,000 sacs sel fin et commun de Liverpool; 300 sacs des îles Turques; 1,000 sacs Bonnaire et; 1,000 sacs de St-Martin, à vendre par
C. J. WHEELER,
10mars 5, Bank Place

POUR BALIZE, FORT JACKSON, CANAL RAPPELET et toutes les habitations intermédiaires du bas du fleuve. Le steamer bon marcheur ELLEN, capt. Numa Larose, partira pour Canal Rappelet tous les mardis et vendredis, à 10 heures A. M. précises, et retournera tous les mercredis et samedis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis débarcadère de la rue St-Louis ou à
AUG. LAROSE, agent.
18déc 70, Vieille Levée

Malle des Etats-Unis pour Bayou Sara, Port-Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la côte.

Le magnifique steamer ERIN, capitaine Fairchild, partira régulièrement tous les dimanches et mercredis à 9 heures du matin pour les ports ci-dessus. Au retour il partira de Bayou Sara tous les lundis et jeudis matin et arrive en ville de bonne heure le jour suivant. Il y aura un bateau pour recevoir le fret les mardis, mercredis, vendredis et samedis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Conti, ou à
OAKEY & HAWKING, 66, rue Gravier
MARTIN GORDON, Jr. 31 Camp.

Le Princess arrivera jeudi en ville. Port Hudson et Bayou Sara pour le départ des mails.

Compagnie de steamship de la malle des Etats-Unis.
POUR LA CALIFORNIE
—via Havane et Chagres.—Le steamer ISTHMUS, capitaine C. ... Baker, partira avec les malles pour la Californie et l'Oregon, samedi 21 avril, à 10 heures A. M.

Les passagers pour Chagres prendront le Falcon à la Havane, qui les conduira directement à Chagres.

Passage à la chambre pour Chagres, $100
Do second classe do 60
Do ... avec l'équipage 45
Do pour la Havane, à la chambre, 25

On ne recevra plus de fret; chaque passager a droit à 250 livres.

Aucune ... ne sera considérée arrêtée ... elle n'est payée.

PARADISE SAFFARANS & Co,
3 avril 67, Gravier.

PAQUEBOT REGULIER
POUR LA COTE ET LAFOURCHE.

Le steamboat MARY FOLEY, pour le Bayou Lafourche, part de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin.

Retour.
Quitte Field Mill le samedi à 10 heures A. M.
De Thibodeauxville le dimanche à 8 heures A. M.
De Donaldsonville le lundi à 8 heures A. M.

Le steamer MARY FOLEY est entièrement neuf, et a été expressément construit pour le commerce du Bayou. Aucune dépense n'a été épargnée pour en faire un des bateaux les plus agréables et des plus commodes qu'il y ait. Il est pourvu d'une machine qui empêche l'explosion des chaudières et d'une excellente pompe à incendie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
MM. ANDREWS et THIBAULT, Nouvelle-Orléans.
A. F. HICKMAN, Napoléonville;
COLLINS et RICHARD, Thibodauxville;

Le prix du fret est le même que chez autres bateaux qui font le même commerce.
4oct

MALLE DES ETATS-UNIS POUR BAYOU SARA, PORT-HUDSON, PLAQUEMINES, DONALDSONVILLE ET LA CÔTE.

Le ... steamer LUNA, capt. C. H. Fairchild, partira de la ville tous les *Dimanches* et *Mercredis*, à 9 heures du matin, pour les ports ci-dessus. Il partira de Bayou Sara tous les Lundis et Mardis matin, et arrivera de bonne heure en ville le jour suivant.

Il y aura un commis sur le wharf de la Nouvelle Orléans pour recevoir le fret du bateau tous les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à OAKEY & HAWKINS,
66, rue Gravier
Agent MARTIN GORDON Jr.
31, rue du Camp.

Voyages d'Automne et d'Hiver.
Paquebot régulier pour la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou-Sara.

Le bateau à-vapeur bien connu BELLE CREOLE, capitaine P. A. Champomier, reprendra ses voyages réguliers de deux fois par semaine. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et mercredis à 9 heures du matin, pour ces endroits, et de Bayou Sara tous les lundis et jeudis, à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN L. CHAMPOMIER,
Agent, 47 1/2, Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER
STEAMER BELLE ISLE.

Pour la côte, Donaldsonville, New-River, bayou Goula, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, Williamsport, Fort Adams et les ports et habitations de la route.

LE steamer neuf et solidement construit BELLE ISLE, capitaine J. C. Indrion, ayant été acheté expressément pour les voyages ci-dessus, commencera ses voyages réguliers à partir de mardi 27 juin, et continuera toute la saison comme suit: Départ de la Nouvelle-Orléans tous les mardis à 10 heures. Retour départ de Fort Adams tous les jeudis à 10 heures de Williamsport le même jour à midi et de Bayou Sara tous les vendredis matin à 11 heures. La Belle Isle a disposé ses heures de départ de manière à descendre la côte tous les samedis. Le capitaine Indrion se flatte que les passagers qui voudront bien s'embarquer à son bord, trouveront aussi confortablement que sur aucun des premiers bateaux du fleuve. La table sera pourvue des meilleurs articles du marché. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. DUNBAR & Co, 97, rue Gravier
ROMAN & KERNION, 3, Front Levée.
17ja GERARD & FERIER, 14 rue Conti

POUR TABASCO.—La goëlette MARY, capitaine Pardet, partira pour le port le 21 courant. Pour fret s'adresser à
LEOPOLD JEANNET
14av 22 rue St Louis

POUR ST-PIERRE Martinique. La goëlette CHARLON, capt. Clarke, partira positivement le 15 courant, pour St-Pierre, Martinique. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord, ou à
DOMINIQUE LANATA, Agent,
14av No 8 & 10, rue Jefferson

POUR LA POINTE-A-PITRE—Le ... Pour passage seulement s'adresser à
S. V. BARRETT,
9av 36, Vieille Levée.

POUR NEW-YORK—... JOHN O. WOODRUFF & CO.,
93 & 95 rue des Magasins

POUR NEW-YORK—... J. W. STANTON & CO,
... encoignure Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots.—Le navire paquebot régulier SOUTHERNER, capitaine Sullivan, ayant la plus grande partie de son chargement engagé ou à bord, partira cette semaine. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au bout du poteau No 4, face à la rue St Joseph, ou à
J. W. STANTON & CO,
11avril encoignure Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Le brick ORLEANS, capt. Thompson, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 barils s'adresser à
WM. H. SIMMONS, 31 Gravier

Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le marché à la viande, 1re Municipalité. 27 mars

POUR TRIESTE—Le navire fin voilier IOWA, capitaine Parker, ayant tout son fret engagé et chargeant, partira sous peu. S'adresser au capitaine à bord ou à
BAILEY BAXTER, 77 Commune
ou à J. P. WHITNEY & Co.
4 avril 73 rue du Camp

POUR BORDEAUX.—La Barque CEPHALIDE, fine voilière, capt. ... ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret ou passage ... s'adresser au capitaine à bord ou à
DOMINIQUE LANATA,
14av rue Jefferson, Nos 9 et 10.

POUR LE HAVRE—Le navire ... BRANDYWINE, capitaine Merrow, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret de 400 balles ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
BAILEY BAXTER, 77 Commune
ou à J. P. WHITNEY & Co.
4 avril 73 rue du Camp

POUR LE HAVRE—Le navire 1ère classe, fin voilier OSCAR, capt A. Labore, partira le 20 avril prochain, pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à VIC MAGNAN,
20mars 27, rue St Louis

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier et de 1ère classe MILAN, capt. ... ayant la principale partie de son chargement engagé et à bord, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à BAILEY & BAXTER,
77 Commune

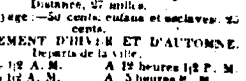

PRIX REDUITS.
Chemin de fer du golfe du Mexique
Encoignure Champs-Elysées et Bons Enfans, 3eme Municipalité.
A PROCTORVILLE—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.
Prix du voyage:—50 cents, enfans et esclaves, 25 cents.

ARRANGEMENT D'HIVER ET D'AUTOMNE.
Departs de la ville,
A 6 heures 1/2 A. M. A 12 heures 1/2 P. M.
A 9 heures 1/2 A. M. A 5 heures P. M.
Departs du Lac Borgne.
A 6 heures A. M. A 12 heures 1/2 P. M.
A 9 heures et demie A. M. A 5 heures P. M.

L'arrangement ci-dessus aura lieu à partir de dimanche, le 1er octobre 1848.

Restaurant et Hôtel à Proctorville, Lac Borgne, tenu par M. Fernando Sanchez, Wm. Trim et autres.

Le steamer anglais touche à l'Ile-aux-Vaisseaux le 1er de chaque mois, en allant à la Vera Cruz et le 20 ou 21 lors de son retour pour la Havane et l'Angleterre.

E. CLAUDE, Miroitier,
Encoignure Orléans et Tremé.

REPOLIT les vieilles GLACES et les remet A NEUFS, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprennent toute qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix.

On prendra à domicile. 10 janv—1an

POIVRE—200 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
29 mars 60 rue des Magasins

PIMENT—100 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
29mars 60 rue des Magasins

SUCRE—300 barils, caisses et demi caisses sucre en pains, écrasé, et en poudre, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
29 mars 60 rue des Magasins

THE—300 colis thé young Hyson, impérial, et poudre à canon, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
29 mars 60 rue des Magasins

COTON—50 caisses coton blanc, à vendre par
H. A. NORCROSS,
7 mars 60, rue des Magasins

SALERATUS—75 barriques, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
6 mars 60 rue des Magasins

RIZ—100 barriques en déchargement du navire Abby Chase, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
7 mars 60 rue des Magasins

CAFE DE JAVA—150 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS,
7 mars 60 rue des Magasins.

CAFE—300 sacs café ... première qualité, en magasin et à vendre par
W. H. SIMMONS, 31, Gravier.
13mars

COGNAC DE LA ROCHELLE—10 demi pipes Cognac quatrième preuve, en magasin et à vendre par PAUL JUGE Fils & Co,
2 mars 27 rue St Louis

CAFE—Quelques sacs de café inférieur de la Havane, à vendre à très bas prix par
LABORDE & XIQUES,
30 mars 31, rue Commune.